

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 129 (1984)
Heft: 11

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Allgemeine Schweizerische Militärzeit-
schrift N° 10, octobre 1984**

L'accent principal de cette livraison est mis sur l'infanterie. Il est marqué tout d'abord par un article du chef d'arme, le divisionnaire Karl Fischer, qui traite de «L'infanterie aujourd'hui et après-demain». Ce qui est déjà, en soi, une façon de voir loin... Partant de l'image actuelle de l'ennemi potentiel, l'auteur met en évidence les conséquences qu'elle implique pour notre façon de combattre et pour le rôle qui revient à l'infanterie – notre arme principale – dans le combat interarmes. L'infanterie doit s'opposer à l'exploration adverse par son camouflage et en renonçant au trafic radio. La préparation de positions de rechange doit compliquer la planification des feux adverses. La surveillance constante des points sensibles doit prévenir l'infanterie (mais pas seulement elle) contre toute attaque surprise. Dans le terrain du Plateau, l'infanterie doit, par ses points d'appui et ses barrages, interrompre l'élan ennemi et, par une conduite offensive du combat partout où elle est possible, lui porter des coups significatifs. Voilà, parmi d'autres, quelques conclusions du chef d'arme quant au mode actuel de combat.

Quant à l'avenir, le divisionnaire Fischer l'envisage sur la base de cinq critères: la nécessité de mener le combat sur plusieurs axes simultanément, celle de pouvoir s'opposer efficacement aux menaces croissantes de la troisième dimension, les impératifs de la guerre électronique toujours plus envahissante, l'adaptation de nos munitions à la diversité des blindages, et, enfin, le besoin, pour l'infanterie, de protéger les moteurs de ses véhicules et les servants de ses armes, en d'autres termes la nécessité d'acquérir des véhicules blindés légers.

Faisant suite à cet article, la rédaction de l'ASMZ publie l'interview du même chef d'arme qu'elle a récemment réalisée. Le divisionnaire Fischer a l'occasion de révéler que l'infanterie a besoin de 10% d'officiers et de 15% de sous-officiers de plus que ses effectifs actuels.

Troisième article, celui du colonel Hanspeter Blass, consacré à l'équipe d'essais qu'il dirige à Walenstadt. Une équipe qui, d'ailleurs, ne travaille pas qu'au seul profit de l'infanterie puisque, en dehors des armes, elle est appelée à évaluer des véhicules ou même des objets d'équipement personnel qui concernent chaque militaire.

La rubrique «conduite et instruction» est tout entière consacrée à la célèbre «Auftragstaktik» que les Français appellent «processus de mission globale». Ancien instructeur d'artillerie, le colonel EMG Wolfensberger prend fait et cause pour cette méthode. Il rappelle ce mot d'un ancien chef d'arme: «Le meilleur instructeur est celui dont la recrue ignore l'existence.» Il rappelle aussi – et comment ne pas lui donner raison – qu'un commandant de régiment commande un régiment et non pas 21 batteries. Dans le même sens, le commandant de corps Wildbolz avait dit que le chef n'est pas responsable de tout, mais qu'il est responsable de l'ensemble.

Pour répondre au colonel Wolfensberger, le major Loppacher, instructeur d'artillerie lui aussi, d'accord avec les thèses du préopinant, pense toutefois que si, jadis, on ne laissait que peu de liberté d'action aux chefs subordonnés, ce n'est plus tout à fait vrai aujourd'hui. A titre d'exemple, il cite la marge de manœuvre laissée aux chefs de groupe dans les écoles centrales ou les cours EMG. On se permettra de remarquer ici que le cas est quand même assez particulier. Il nous paraît plus grave de constater, avec le major Loppacher, qu'aujourd'hui un chef de classe d'une école d'officiers a moins de liberté d'action qu'à l'époque où, jeune officier subalterne peu expérimenté, il était l'adjoint du chef de classe dans une même école. Ce qui démontre bien que, sous prétexte de nécessaire «coordination», ou encore parce que le manque de temps ne permet pas de répéter un exercice dont la première version aurait été médiocre, la tendance est très nettement à une limitation de plus en plus drastique de la liberté de manœuvre des subordonnés. Il faut alors rappeler que les chefs qui n'ont plus le loisir de décider et de conduire l'action à leur manière ne sont plus préparés à leur mission du temps de guerre; ils ne deviennent que des organes de transmission qui saisissent mal le pourquoi

des services d'avancement qu'ils ont acceptés et accomplis. On l'a déjà écrit ici, le chef qui ne peut plus décider pourrait être avantageusement remplacé par un bon appareil de téléphone.

Défense nationale, octobre 1984

Chef d'état-major de la marine, l'amiral Yves Leenhardt examine «La marine et l'évolution technique». Il dit son souci de suivre attentivement cette évolution pour éviter toute discontinuité. Ce qui requiert, de la part des responsables, de l'imagination, du discernement et la volonté de dialoguer avec les chercheurs et les industriels. Il s'agit, notamment, de relever le défi que pose la limitation des moyens financiers disponibles.

Pierre Schwed et le général Henri Bagnouls s'intéressent à la «Défense européenne». Un vaste sujet qui préoccupe aujourd'hui fortement les autorités militaires françaises. Sans qu'il soit le moins du monde question pour la France de réintégrer le commandement militaire de l'OTAN, sans que l'on puisse non plus parler de ressusciter la Communauté européenne de défense, née et morte par la

volonté de la France, il y a lieu de tout mettre en œuvre pour que les Européens prennent davantage sur eux le poids de leur défense. Il ne s'agit pas tant de se rendre moins dépendants des Etats-Unis (encore que cette intention sourde très nettement chez certains), mais il faut plutôt viser à multiplier le nombre des adversaires avec lesquels l'URSS devrait compter, en vue d'accroître son incertitude.

Nous avons noté, enfin, l'article qu'un étudiant de Strasbourg, M. Bertrand Linder, consacre à «La politique de défense de la RDA». Cet article met en évidence beaucoup d'éléments de cette politique militaire, dont le moindre n'est pas la militarisation de la société. L'auteur insiste aussi sur le fait que, de par sa situation géographique et linguistique, la RDA a une politique de défense qui revêt une signification différente de celle des autres pays du Pacte de Varsovie. Il remarque, en outre, que «en dépit de la signature du traité de non-agression entre la RFA et la RDA, du traité fondamental entre les deux Allemagne et des Accords d'Helsinki, voire en réaction à ces événements, la RDA contribue et soutient pleinement la politique de renforcement matériel et structurel entreprise par le Pacte de Varsovie à l'initiative de l'URSS».

L'égalisation des matériels fera de plus en plus dépendre la victoire de la supériorité physique, morale et intellectuelle de la troupe et des cadres.

MAJOR EDDY BAUER